



UFSSH FOOTBALL

PROJET SPORTIF

2016 - 2019



Table des matières

1. PROJET COLLECTIF	5
1.1. PROJET DE VIE	5
1.2. PROJET DE JEU	5
1.3. COMMUNICATION	5
2. PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1. ORIENTATIONS	6
2.2. HARMONISATION	6
3. ORGANIGRAMME	7
3.1. SAISON 2016-2017	7
3.2. RÔLE & MISSION	8
3.2.1. VICE-PRESIDENT	8
3.2.2. REFERENT EDUCATEUR	8
3.2.3. COORDINATEUR TECHNIQUE	8
3.2.4. RESPONSABLE DE CATEGORIE U12/U13 AUX SENIORS	8
4. AMBITIONS SPORTIVES	8
4.1. OBJECTIFS	8
5. ORGANISATION	9
5.1. GROUPE SENIORS	9
5.1.1. SENIORS	9
5.1.2. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	9
5.2. GROUPE FOOTBALL A 11 : U14/U15 & U16/U17/U18	9
5.2.1. CATEGORIE U19	9
5.2.2. CATEGORIE U16/U17/U18	9
5.2.3. CATEGORIE U14/U15	9
5.2.4. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	9
5.3. GROUPE FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT U06 A U13	10
5.3.1. CATEGORIE U06/U07 (FOOT A 3)	10
5.3.2. CATEGORIE U08/U09 (FOOT A 5)	10
5.3.3. CATEGORIE U10/U11 (FOOT A 8)	10
5.3.4. CATEGORIE U12/U13 (FOOT A 8)	10
5.3.5. CATÉGORIE FÉMININE (U06F A U13F)	10
5.3.6. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	11
5.4. GARDIENS DE BUT	11



5.5. STAGES SPORTIFS UFSH (VOIR ANNEXE 3)	11
6. CELLULE TECHNIQUE	12
6.1. CONSTITUTION	12
6.2. PRINCIPE GENERAUX	12
6.3. FORMATION DES ÉDUCATEURS (VOIR ANNEXE 4)	12
7. MATERIEL ET EQUIPEMENT	13
7.1. MATERIEL SPECIFIQUE EDUCATEUR	13
7.2. EQUIPEMENT SPORTIFS	13
7.3. DOTATION ÉDUCATEURS	13
7.4. INVESTISSEMENT MATÉRIELS	13
8. BUDGET	14
8.1. SPONSORING	14
8.2. PARTENAIRES PRINCIPAUX	14
8.3. SUIVI DES STAGES, DE LA BOUTIQUE & BEIN SPORTS	14
9. ARBITRAGE	14
9.1. GESTION DES ARBITRES	14
9.2. PLANNING D'ARBITRAGE SENIORS & U18	14



1. PROJET COLLECTIF

Ce projet est un cadre de vie, d'expression et de fonctionnement dans lequel les éducateurs, les joueurs, les parents et les dirigeants doivent évoluer avec sérénité pour des objectifs sportifs et pédagogiques communs.

Plaisir – Exigence – Convivialité

- Une organisation, une planification et des moyens à mettre en œuvre pour s'impliquer

→ Force d'action

- Des conditions de développement pour vivre ensemble et se dynamiser

→ Force de progrès

- Une structure sportive et une organisation pour se fédérer autour d'un projet commun

→ Force d'attraction

1.1. PROJET DE VIE

- **Le COLLECTIF est plus fort que tout.** Le joueur au service du collectif, le collectif au service du joueur.
- Règles de vie collectives : ponctualité, politesse, image du club, investissement au sein du club (arbitrage, encadrement).
- Mettre le joueur en réflexion et le responsabiliser pour la progression du collectif.
- Collaboration avec les parents dans l'éducation du joueur en dehors et sur les terrains de football.
- Suivi du joueur (1 fois par cycles = deux mois) sur : État d'esprit, intelligence de jeu, capacité à jouer pour les autres. Analyse par l'éducateur mais aussi par le joueur.

1.2. PROJET DE JEU

RÉSERVÉ ÉDUCATEURS

1.3. COMMUNICATION

COMMUNIQUER doit être le point central de notre organisation. Communication entre les éducateurs de la catégorie et entre les catégories, entre le terrain et le Bureau.

Sur notre site internet et Facebook, afin de faire vivre ces moyens de communication avec les joueurs, les parents, les supporters, les partenaires et les personnes extérieures qui s'intéressent à l'UF.



2. PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1. ORIENTATIONS

Une équipe technique organisée et liée à l'équipe dirigeante :

La proposition d'un organigramme technique et administratif clair et accessible à tous.

Une cellule technique comprenant les coordinateurs, les responsables, le référent technique et les vice-présidents.

Un lien renforcé entre les différents acteurs de notre club (Bureau, C.A., Cellule Technique, Commissions).

Conserver et accentuer l'état d'esprit du club :

Par conséquent, des appels à candidature seront réalisés pour l'encadrement des jeunes pour la saison suivante (catégorie U15, U18 et Séniors) **afin d'avoir des éducateurs et des dirigeants issus du club et transmettre nos valeurs.**

Des consultations et des propositions auprès de nos jeunes joueurs seront faites également pour des projets éducatifs (Catégorie FOOT 3/FOOT 5, U10/U11 et U12/U13 suivi d'une équipe sur 2 ans, arbitrage).

L'évolution constante des éducateurs par l'intermédiaire des formations du District 44, de la Ligue Atlantique et des matinées pédagogiques de l'UFSH est un axe indispensable à l'amélioration de notre encadrement. Ainsi, le dialogue entre les éducateurs sera accentué par la mise en place de trois matinées pédagogiques (septembre – décembre – avril) et d'une observation mutuelle en semaine et au cours des matchs le week-end. **Les éducateurs BEF & BMF auront la charge de coordonner ces actions.**

La communication autour des matinées pédagogiques permettra une mobilisation générale pour démarrer la saison et effectuer un point de passage intermédiaire en cours de saison. Elles permettront aux éducateurs des U06 aux Séniors de mieux se connaître et de voir les différentes catégories qui forment notre club et représentent nos couleurs.

L'ÉDUCATEUR ET LA PÉDAGOGIE AU CŒUR DU PROJET SPORTIF !!!

Par conséquent, notre école de football labélisée « OR 2013 - 2016 » devra être le fer de lance du projet de labellisation « LABEL JEUNE » pour la période 2016 - 2019 ⇒ OBJECTIF LABEL EXCELLENCE.

2.2. HARMONISATION

Harmoniser les principes pédagogiques de l'ensemble des éducateurs dans la gestion des différentes catégories :

Gestion des remplaçants :

Etre vigilant sur les temps de jeu mis à part les cas particuliers, notamment les seniors A et B (minimum la moitié du temps de jeu pour toutes les autres catégories et équipes).

Etre vigilant sur le statut de remplaçant, chaque joueur doit savoir appréhender de démarrer sur le banc.

Assiduité :

Présence obligatoire à un entraînement durant la semaine pour être convoqué.

Continuité et présence aux entraînements pendant les vacances scolaires et week-end sans match pour toutes les catégories des U12/U13 aux Séniors.

Le joueur (ou les parents) doit avertir de son absence aux entraînements et aux matchs pour toutes les catégories. Récompenser l'assiduité des jeunes joueurs lors des différents tournois qui jalonnent la saison. Les tournois ont pour but de faire plaisir, y participer et s'amuser doivent rester prioritaire.

Retard :

Démarrage sur le banc le week-end à partir des U10/U11 jusqu'aux Séniors.

Absence sans prévenir le week-end :

Un match de suspension ferme à partir des U10/U11 jusqu'aux Séniors.

Valorisation du règlement intérieur :

Affichage et site internet.



2016 - 2019



Les éducateurs doivent relire les grandes lignes pour rappeler aux joueurs leurs engagements (encadrement et arbitrage des jeunes).

Conduite en compétition :

Attention aux objectifs à court terme, notamment le résultat!!!

La progression reste l'objectif principal

Image du club :

L'enjeu ne doit pas dépasser le cadre du jeu et du plaisir de jouer.

Comportement général de l'éducateur permet un bon comportement des joueurs, et donc une belle image du club.

3. ORGANIGRAMME

3.1. SAISON 2016-2017

A VENIR AVEC PHOTOS



3.2. RÔLE & MISSION

3.2.1. VICE-PRESIDENT

Vision générale.
Lien direct entre partie technique et équipe dirigeante (Bureau et Conseil d'Administration).
Garant du bon fonctionnement général.
Participation aux commissions techniques.

3.2.2. REFERENT EDUCATEUR

Référent technique dans le conseil d'administration.
Participation aux commissions techniques

3.2.3. COORDINATEUR TECHNIQUE

Organisation technique du club.
Vision générale et disponibilité.
Animation d'une équipe d'éducateurs et de dirigeants.
Animation commission technique.
Développer un état d'esprit, une identité et une dynamique club.
Garant des règles, de l'éthique, et des responsabilités.
Maintenir l'éveil technique et pédagogique.

3.2.4. RESPONSABLE DE CATEGORIE U12/U13 AUX SENIORS

Présence aux deux séances d'entraînements.
Gestion des convocations.
Organisation propre à sa catégorie.
Gestion des tournois et des matchs amicaux.
Garant des règles, du projet sportif, de l'éthique, et des responsabilités.
Animation d'une équipe d'éducateurs et de dirigeants.
Participation aux commissions techniques.

4. AMBITIONS SPORTIVES

4.1. OBJECTIFS

Politique d'apprentissage sur les axes de développement pour le football à effectif réduit avec qualité pédagogique.

Politique d'apprentissage et de pré-compétition sur les axes de développement la catégorie U12/U13.

Les forces d'attraction, d'action et de progrès doivent nous permettent d'atteindre le niveau ligue pour les catégories U15, U17, U19 et réduire les écarts entre les différentes équipes d'une catégorie pour une plus grande homogénéité.

Pérenniser le niveau DRS/DH pour l'équipe Seniors A et le niveau DSD/PH pour l'équipe Seniors B.

Maintenir les niveaux actuels avec un encadrement répondant aux attentes des joueurs.

L'essentiel reste l'objectif pédagogique



5. ORGANISATION

5.1. GROUPE SENIORS

5.1.1. SENIORS

Entraînement mercredi & vendredi : 20h00 – 22h00 au Stade de l'Orvasserie (synthétique) pour les groupes A et B.

Entraînement mardi & jeudi : 20h00 – 22h00 au Stade de l'Orvasserie (synthétique) pour les groupes C & D.

Groupes A et B formés pour l'entraînement avec ajustement suivant la performance individuelle et les déséquilibres de l'effectif.

Intégration des U19 dans les équipes seniors.

Elaboration des équipes A, B, C le vendredi soir. La composition de l'équipe D peut être finalisée le samedi matin avant midi.

Communication entre les éducateurs dans l'intérêt et la progression des joueurs.

Possibilité de faire jouer des U18 en fonction des disponibilités et des matchs prévus dans cette catégorie.

5.1.2. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le coordinateur et les responsables ont pour objectifs pédagogiques :

Augmenter le niveau individuel et collectif des joueurs

Respecter le règlement intérieur

Etre la locomotive pour le club, dans l'esprit, le jeu et l'investissement des joueurs

Accentuer la participation des joueurs aux actions techniques du club (encadrement, arbitrage, tournois et manifestations)

Gérer les compositions d'équipe

Gérer les conflits

Gérer les effectifs (quantité)

5.2. GROUPE FOOTBALL A 11 : U14/U15 & U16/U17/U18

5.2.1. CATEGORIE U19

Intégration aux groupes seniors depuis la saison 2014/2015. Situation pouvant changer si l'équipe fanion U18 accède au championnat Ligue U19.

5.2.2. CATEGORIE U16/U17/U18

Entraînement mercredi et vendredi : 18h30 – 20h00 au Stade de l'Orvasserie (synthétique).

Elaboration des équipes U18 A-B et U16/U17 le vendredi soir à l'issue de l'entraînement.

Participation à au moins une séance dans la semaine pour être convocable.

Communication entre les éducateurs dans l'intérêt et la progression des joueurs.

5.2.3. CATEGORIE U14/U15

Entraînement mardi et jeudi : 18h30 – 20h00 au Stade de l'Orvasserie (synthétique)

Elaboration des équipes A-B-C le jeudi soir à l'issue de l'entraînement.

Participation à au moins une séance dans la semaine pour être convocable.

Communication entre les éducateurs dans l'intérêt et la progression des joueurs

5.2.4. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le coordinateur et les responsables ont pour objectifs pédagogiques :

Augmenter le niveau individuel et collectif des joueurs

Respecter le règlement intérieur

Affiner la culture tactique

Accentuer la participation des joueurs aux actions techniques du club (encadrement, arbitrage, tournois et manifestations)

Gérer les compositions d'équipe

Gérer les conflits

Gérer les effectifs (quantité)



5.3. GROUPE FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT U06 A U13

PROGRAMME PEP (3 AXES INCONTOURNABLES)

PLAISIR - L'ENFANT - PROGRESSION

5.3.1. CATEGORIE U06/U07 (FOOT A 3)

Entraînement mercredi (1) : U06/U07 : 14h00 – 15h15 au Stade des Calvaires (gazon) ou Sporting Club (Urban Foot).
Entraînement samedi (*) : 10h30 – 12h00 au Stade des Calvaires (gazon) ou Sporting Club (Urban Foot).

(1) voir annexe sur organisation générale des entraînements sur la saison.
(*) sauf plateau officiel ou conditions climatiques inappropriées.

Elaboration des équipes le mercredi (TOUS LES ENFANTS SONT CONVOQUÉS).
Potentiel de 50 joueurs en U06/U07.
Communication entre les éducateurs dans l'intérêt et la progression des joueurs.

Moi et le ballon

5.3.2. CATEGORIE U08/U09 (FOOT A 5)

Entraînement mercredi (2) : U08 : 15h15 – 16h30 au Stade des Calvaires (gazon) ou Sporting Club (Urban Foot).
Entraînement mercredi (2) : U09 : 16h30 – 17h45 au Stade des Calvaires (gazon) ou Sporting Club (Urban Foot).
Entraînement samedi (*) : 10h30 – 12h00 au Stade des Calvaires (gazon) ou Sporting Club (Urban Foot).

(2) voir annexe sur organisation générale des entraînements sur la saison.
(*) sauf plateau officiel ou conditions climatiques inappropriées.

Elaboration des équipes le mercredi (TOUS LES ENFANTS SONT CONVOQUÉS).
Potentiel de 70 joueurs en U08/U09.
Communication entre les éducateurs dans l'intérêt et la progression des joueurs.

Moi et le ballon

5.3.3. CATEGORIE U10/U11 (FOOT A 8)

Entraînement lundi : **U10/U11** de 18h30 – 19h45 au Stade de l'Orvasserie (synthétique)
Entraînement mercredi : **U10** de 15h00 – 16h45 au Stade de l'Orvasserie (synthétique)
Entraînement mercredi : **U11** de 13h45 – 15h30 au Stade de l'Orvasserie (synthétique)

Elaboration des équipes le mercredi avec les éducateurs de la catégorie.
Participation à au moins une séance dans la semaine pour être convocable.
Potentiel de 70 joueurs.
Communication entre les éducateurs dans l'intérêt et la progression des joueurs.

Moi, le ballon et
les autres

5.3.4. CATEGORIE U12/U13 (FOOT A 8)

Entraînement lundi : 18h30 – 19h45 au Stade de l'Orvasserie (synthétique)
Entraînement mercredi : 16h15 – 18h00 au Stade de l'Orvasserie (synthétique)

Elaboration des équipes le mercredi avec les éducateurs de la catégorie.
Participation à au moins une séance dans la semaine pour être convocable.
Potentiel de 60 joueurs.
Communication entre les éducateurs dans l'intérêt et la progression des joueurs.
Préparation à la compétition et à la catégorie U14/U15.

Moi, le ballon et
les autres dans
un esprit de
pré-compétition

5.3.5. CATÉGORIE FÉMININE (U06F A U13F)

Entraînement mercredi : 14h45 – 16h00 au Stade des Calvaires (gazon)

S'appuyer sur la présence d'une féminine (saison 2015-2016) pour développer cette catégorie.
Estimation Potentiel de 20 joueuses pour la saison 2016-2017.
Continuer à féminiser notre encadrement dans tout l'École de Football.



5.3.6. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GÉNÉRAUX

Le coordinateur et les responsables ont pour objectifs pédagogiques :

Respecter le règlement intérieur et porter la dotation du club.

Mise en place de cycle d'apprentissage techniques au développement moteur.

Développer la notion de jeu et d'équipe, identifier les leaders positifs (capitaine, échauffement...).

Gérer les compositions d'équipe (Tranche d'âges et niveau à partir des U10-U11)

Conciliateur

Gestion des effectifs (quantité)

Le rôle du responsable du football à effectif réduit est très important. L'objectif est de mener une politique d'apprentissage dans ces 4 catégories, auprès évidemment des joueurs mais également des éducateurs, des dirigeants et des parents. L'axe de progression se situe donc autour des joueurs et de son environnement, tout en respectant les principes de la FFF.

La présence, l'observation et les interventions sont essentielles dans l'approche pédagogique auprès des dirigeants, éducateurs et parents.

Organisation propre à ses catégories.

Animation des entraînements et soutien technique et pédagogique aux éducateurs et dirigeants.

Garant des règles, du projet sportif, de l'éthique, et des responsabilités.

Animation d'une équipe d'éducateurs et de dirigeants.

Le rôle de chaque responsable de catégorie est de conforter et d'appliquer les méthodes pédagogiques ainsi que les axes de développement du projet sportif. Celui du responsable de l'école de foot est sur la volonté éducative et sportive du club auprès des joueurs, des éducateurs, des dirigeants et des parents.

5.4. GARDIENS DE BUT

Les spécifiques gardiens doivent être prioritaires pour les joueurs occupant ce poste. Tous les gardiens sans exception sont conviés à y participer pour la cohésion du groupe et dans le but de s'améliorer lors d'une séance qui leur est dédiée.

Le responsable des gardiens, U09 à U13 et U14 à U18, donne un avis consultatif sur le comportement et la progression des gardiens.

Une dotation (gants et pantalons) sera proposée par le club lors du renouvellement de licence. L'arrêt ou le départ d'un gardien entraînera la restitution des équipements mis à disposition par l'UF Saint-Herblain.

Entraînement mercredi : **U14 à U18** de 18h30 – 19h30 au Stade de l'Orvasserie (synthétique)
Seniors de 19h30 – 20h30 au Stade de l'Orvasserie (synthétique)

Séance spécifique organisée par Cédric Dubois (U14 à Seniors)

Communication entre les éducateurs dans l'intérêt et la progression des joueurs.

Entraînement lundi : **École des gardiens** 18h30 – 19h45

Séance spécifique organisée par Gaëtan BERTHEBAUD + gardiens jeunes (initiation à l'encadrement) (**U09 à U13**)

Communication entre les éducateurs dans l'intérêt et la progression des joueurs.

5.5. STAGES SPORTIFS UFSH (VOIR ANNEXE 3)

A chaque vacance scolaire, le responsable de l'École de Football devra proposer un encadrement aux enfants U07 à U13 de l'UF Saint-Herblain. Ils auront pour objectifs de souder la cohésion entre les enfants des différentes catégories et de répondre à un besoin d'encadrement des enfants durant les périodes de vacances.

Périodes (en fonction du calendrier scolaire en vigueur) :

Deux dernières semaines d'août (après le 15 août).

Tous les jours des vacances scolaires, à l'exception de la semaine entre Noël et Nouvel An.

Tous le mois de juillet à compter du premier jour de vacances des enfants (sauf pont du 14 juillet).

Proposer d'autres formes de pratiques telles que : Urban Foot & Futsal.

Développer l'esprit de coopération entre les enfants d'âges et de niveaux différents.

Réunir des éducateurs de différentes catégories.

Respecter les règles de vie qui s'imposent durant une journée en groupe (08h30 – 17h30).

Entretenir un climat convivial (accueil, gestion des enfants et des comportements).

Proposer une ou des activités différentes ou en lien avec le football.



6. CELLULE TECHNIQUE

6.1. CONSTITUTION

La cellule technique comprend :

- Le coordinateur technique et responsable Senior (BUREAU Ronan)
- Le coordinateur senior (TEXIER Thomas)
- Les responsables football à effectif réduit (SÉNÉCHAL Pierrick & DONNADIEU Baptiste)
- Le responsable football féminin (PARÉ Laurence)
- Les responsables de catégorie (U18 : DELALANDE Stéphane / U15 : RICHARD Anthony / U13 : ABOUBACAR Namour)
- Les 2 vice-présidents concernés (ARAR Hakim & GICQUEL Christophe)

6.2. PRINCIPE GENERAUX

- La commission technique sera organisée et animée par le coordinateur technique (BUREAU Ronan), avec l'aide des autres BEF ou BMF de l'UF Saint-Herblain (SÉNÉCHAL Pierrick & DONNADIEU Baptiste).
- La commission technique sera organisée selon des dates fixées à l'avance. Le lundi soir étant la seule soirée où tous les éducateurs sont disponibles, nous privilégierons ce jour.

(lundi 12 septembre 2016)
(samedi 29 octobre 2016)
(samedi 7 janvier 2017)
(samedi 4 mars 2017)
(samedi 13 mai 2017)

- L'échange, l'expérience, le vécu et la solidarité seront les centres d'intérêts. Ainsi, l'objectif est de se rencontrer et exposer différentes problématiques (Gestion de groupe, entraînement, causerie, etc...)
- Des thèmes précis seront également abordés (Organisation défensive et offensive, animation, mental, etc...)
- La cellule technique va accentuer le travail sur la documentation (création d'une bibliothèque, achats de livres...).
- La cellule technique organisera 2 matinées pédagogiques sur l'année sportive avec un maximum d'éducateurs, afin de mieux se connaître et de se rapprocher du terrain. Ces deux dates seront fixées après consultation des calendriers des différentes catégories
- Organisation et retour sur l'observation lors de ces commissions techniques.
- Attitude positive, la priorité étant de soutenir les éducateurs qui apprennent.

6.3. FORMATION DES ÉDUCATEURS (VOIR ANNEXE 4)

La qualité et la progression de nos joueurs passent par les formations dispensées par la Ligue Atlantique mais aussi surtout par l'expérience que les éducateurs confirmés doivent transmettre aux nouveaux éducateurs.

Les deux responsables BEF (BUREAU Ronan et SÉNÉCHAL Pierrick), avec la collaboration de Freddy BRICAUD, doivent orienter les jeunes joueurs du club vers l'encadrement et les accompagner dans leur formation. Baptiste DONNADIEU (BMF) pourra apporter un soutien technique aux éducateurs BEF et contribuer au développement des qualités des autres éducateurs.

Objectifs :

- Continuer à envoyer le plus possible de dirigeants et d'éducateurs à se former aux multiples facettes de l'encadrement, qu'il soit technique ou administratif.
- Suivre la progression des éducateurs afin de les envoyer à la certification en maximisant la réussite.
- Féminiser notre encadrement.



7. MATERIEL ET EQUIPEMENT

7.1. MATERIEL SPECIFIQUE EDUCATEUR

Pierrick s'assure, chaque semaine, de la bonne tenue du matériel en retirant du circuit les ballons usés, les chasubles déchirés, le matériel détérioré et en signalant l'usure des filets de buts.

Pierrick recueille les besoins des éducateurs en matière de ballons, coupelles, chasubles, tableau, véléda.

La dotation équipement est identique entre les différents éducateurs (gestion biannuel) et suivi par un référent équipement.

7.2. EQUIPEMENT SPORTIFS

- Entretien des terrains synthétiques (minimum tous les 15 jours).
- Gestion raisonnée du terrain des Calvaires afin de pouvoir l'utiliser au mieux.
- Recueillir les problèmes liés aux vestiaires, éclairage du terrain pour en informer la Mairie de Saint-Herblain.
- Utilisation des terrains

L'utilisation du terrain gazon du Calvaires sera notre priorité, pour les trois ans à venir, afin de montrer la nécessité d'avoir deux sites, de continuer à faire vivre l'âme du club près du foyer et d'apporter un sens technique à cette démarche en proposant à nos jeunes de joueur aussi bien sur du synthétique que sur du gazon.

Les U06/U07 (Foot 3), les U08/U09 (Foot 5) et les féminines y auront leurs bases, l'Orvasserie sera dédiée aux U10/U11 & U12/U13 (Foot 8) et les catégories à 11.

Pour cela, il apparaît indispensable de remettre des buts Foot à 8 fixés aux rambardes. Ils nous permettront de désengorger l'Orvasserie et pourront aussi servir durant nos stages des vacances scolaires. Ils nous permettront aussi de rapatrier le tournoi de sixte au cœur du site historique de l'UF Saint-Herblain.

S'appuyer sur la réussite du tournoi du jeudi de l'ascension (FOOT 3 & FOOT 5), pour redonner vie au Stade des Calvaires.

7.3. DOTATION EDUCATEURS

En début de saison, les éducateurs peuvent se voir doter d'équipements à l'effigie du club lorsqu'un sponsor participe à l'achat de vêtements visant à mettre en avant les couleurs de l'UF Saint-Herblain.

Le port de ces équipements est obligatoire sur les terrains de football, afin de transmettre une image sportive de nos éducateurs et de mettre en avant les partenaires qui soutiennent l'UF Saint-Herblain.

A tout moment, le responsable des équipements (SÉNÉCHAL Pierrick) peut réclamer la restitution de ces équipements afin de pouvoir en doter un autre éducateur. Les équipements restent la propriété de l'UF Saint-Herblain.

7.4. INVESTISSEMENT MATÉRIELS

L'UF Saint-Herblain a investi dans du matériel coûteux mais nécessaire durant les trois dernières saisons, il est donc du devoir des éducateurs de l'utiliser de manière convenable et de respecter les consignes d'utilisation afin de pouvoir profiter le plus longtemps possible de ce matériel.

- Buts mobiles (Orvasserie) :
 - lesté par des sacs de sables et/ou attachés ensemble sur le terrain.
 - attaché au grillage ou à la rambarde en fin de séance.
- Buts Foot 3 / Foot 5 :
 - fixer ou lester lors de leur utilisation aux Calvaires ou l'Orvasserie.
 - stocker dans le local technique près des vestiaires. (voir Mairie)
- Stockage responsable des ballons et des chasubles dans les locaux techniques. Il appartient aux éducateurs de ranger le local à l'issue des séances et de mettre les ballons sur les racks et les chasubles à sécher.

Un budget de 1500€ sera à disposition du Responsable Technique afin de renouveler ou d'investir dans du matériel à chaque début de saison.



8. BUDGET

8.1. SPONSORING

Dans le cadre du projet sportif, et pour parvenir à ses objectifs, la commission sponsoring devra se structurer, s'étoffer et mener des actions régulières de prospection pour conquérir de nouveaux partenaires et sponsors

Son rôle primordial devra être appuyé par les autres commissions pour qu'elle puisse parvenir à ses fins

Baptiste DONNADIEU tiendra un rôle important pour la mise en place d'une plaquette et la mise en relation avec les sponsors déjà partenaires de l'UF Saint-Herblain et aura pour mission de développer nos relations avec le tissu d'entreprises proche de nos valeurs et de notre commune.

8.2. PARTENAIRES PRINCIPAUX

CASAL SPORT
LA PATATERIE ATLANTIS
PROGINOV
VULCANO OUEST
MAC DONALD ATLANTIS
DECATHLON ATLANTIS
LE SPORTING CLUB NANTES
ETIKA SPORT
HARMONIE MUTUELLE

La mise en place d'un naming terrains durant nos tournois de fin d'année sera testé dès cette saison 2016-2017, afin de mettre en avant les noms de nos partenaires. En contrepartie, ils apporteront leur contribution pour les dotations de nos tournois et la mise en place de tombola.

Entretenir tout particulièrement nos liens avec le secteur sportif tel que Casal Sport, Decathlon et le Sporting Club qui sont des atouts pour le développement du club (carte de fidélité et avantages pour les licenciés de L'UFSH).

8.3. SUIVI DES STAGES, DE LA BOUTIQUE & BEIN SPORTS

Le développement de nos stages et la mise en avant de notre boutique lors des permanences de licences doivent être source de revenu pour le club. Le foyer doit rester un endroit de convivialité avec l'utilisation et la retransmission des matchs du FC Nantes et de la Ligue des Champions.

Pour cela, il faudra développer et intensifier notre communication autour de ces projets pour les rendre toujours plus attractifs et offrir toujours plus de service à nos licenciés.

9. ARBITRAGE

9.1. GESTION DES ARBITRES

Une commission a vu le jour pour les gérer au mieux le besoin d'arbitre pour les compétitions internes (matchs officiels ou amicaux) mais aussi pour essayer de dénicher de futurs arbitres pour répondre au règlement ligue / district sur le nombre d'arbitre que nous devons avoir.

Il est de notre devoir d'aiguiller nos jeunes joueurs si nous décelons des qualités pour ce poste, afin de pérenniser notre nombre d'arbitre.

9.2. PLANNING D'ARBITRAGE SENIORS & U18

Un planning d'arbitrage Seniors (pour matchs U12/U13) et U18 (pour arbitrage U10/U11) sera mis en place début septembre et mis à jour début janvier pour s'assurer que chaque joueur du groupe Seniors et U18 assurent une ou deux fois leur tour d'arbitrage durant la saison ou aux tournois.